



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22060830

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 MAI 2022

DU BRAYNETHAL
greffe

N° d'entreprise : **0427 810 877**

Nom

(en entier) : **SIRCO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **PLACE DE L'ACCEUIL 10 BOITE 9**

**Objet de l'acte : PUBLICATION RECTIFICATIVE DE L'ADOPTION DU TEXTE FRANÇAIS DES
STATUTS**

Il y a lieu de rectifier le délai de l'exercice social indiqué dans l'extrait de l'adoption du texte français des statuts, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2021, publié aux annexes du Moniteur belge du 23 JUILLET 2021 sous le numéro 21088209 comme suit : "L'exercice social commence le 1 février pour se terminer le 31 janvier de l'année suivante".

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).